

**CONCLUSIONS**



## CONCLUSIONS

Les différentes parties de l'analyse ont pour objectif de fournir une lecture parallèle du bouquet de services proposés aux habitants, afin d'identifier les marges de manœuvre et les opportunités de réorganisation que le Pays peut initier et accompagner pour une meilleure organisation et un meilleur fonctionnement. Les enjeux que nous pouvons tirer dans l'état actuel des réflexions concernent :

- les enjeux sur les différents services proposés à la population ;
- les enjeux par micros territoires ;
- l'organisation globale du maillage territorial à l'échelle du Pays.



### I. Les enjeux par services

Dans chaque chapitre traitant des bouquets de services, nous avons résumé des enjeux qui serviront de base à l'élaboration d'une stratégie permettant la mise en œuvre d'une politique territoriale en matière de services. Nous reprenons ici les idées évoquées pour en dresser une liste synthétique, afin de montrer la diversité, mais aussi les points de convergence des orientations possibles. Il est clair que le Pays ne peut en aucun cas traiter toutes les orientations en même temps. Il est donc nécessaire de définir des priorités et un ordre logique et chronologique des interventions en croisant les différents enjeux avec les objectifs politiques et stratégiques que les élus du Pays se sont fixés.

Après la présentation de ce premier document de restitution, le Comité de pilotage va définir l'ordre de priorité des différentes orientations à traiter. Nous approfondirons et déclinerons de façon concrète dans la deuxième partie de notre intervention, les différentes pistes évoquées. Pour fournir une synthèse, voici les enjeux qui peuvent être évoqués pour chaque bouquet de services :

#### **Offre commerciale**

Coordonner le maintien et le développement des commerces de proximité avec une attention particulière donnée aux bourgs-centres autonomes et aux commerces non sédentaires (marchés réguliers et tournées).

Rechercher et favoriser des solutions innovantes et alternatives qui peuvent être adaptées localement pour améliorer l'offre commerciale dans les petites communes.

Améliorer les transports et les déplacements (approche transversale).

#### **Emploi/Formation/Insertion**



Favoriser les actions territorialisées en matière d'emploi aussi bien pour l'accompagnement des demandeurs d'emploi que pour un travail d'animation et d'accompagnement des employeurs potentiels en matière d'emploi et de formation professionnelle.

Rechercher les modalités d'élargissement des zones d'intervention des Points Relais Emploi existants et renforcer la coordination de tous les partenaires impliqués en matière d'emploi.

Favoriser les initiatives locales en matière d'insertion ou de formation, plus particulièrement pour la population jeune et pour les métiers sous tension.

### **■ Enfance – jeunesse**

Proposer une offre qualitative sur l'ensemble du territoire pour renforcer l'attractivité globale du Pays et réduire les déséquilibres.

Ajuster l'offre en matière d'accueil de la petite enfance.

Prendre en compte l'ensemble des publics, de la petite enfance à la jeunesse (adolescents) en adaptant les réponses et mutualisant les moyens

Traiter les besoins à des échelles territoriales pertinentes.

Anticiper les évolutions, grâce à une connaissance fine et actualisée des besoins et acteurs du territoire.

Favoriser les échanges, la coordination, la communication entre acteurs et apporter un appui méthodologique.

Valoriser les spécificités rurales.

S'autoriser à être créatif.

### **■ Services aux personnes âgées et handicapées**

Accompagner des projets innovants permettant de répondre aux besoins et envies des personnes âgées d'aujourd'hui et de demain.

Créer des liens entre les intervenants auprès des personnes âgées et les acteurs de la santé et de la prévention.

Encourager et accompagner si besoin, les communes et les Communautés de communes dans l'élaboration des plans d'accessibilité.

### **■ Santé**

Anticiper les conséquences dans les changements de pratiques et ajuster l'offre et les conditions d'accès aux services de santé grâce à une connaissance des baisses dans les effectifs des professionnels de la santé

Concevoir des actions de prévention et de suivi social coordonnées entre les professionnels de santé et ceux du médico-social.



Coordonner les projets de maison de santé à l'échelle du Pays en termes d'implantation et de méthodologie (partir des dynamiques des professionnels de santé ...).

### ■ **Services publics et assimilés**

En cette période de réforme, concevoir des formes innovantes adaptées au territoire et expérimenter, en lien avec les élus, la Préfecture et des instances telles que l'Association Des Maires de l'Aveyron. Relier cette thématique au développement des usages des TIC et des transports.

### ■ **Culture/Sport/Loisirs**

Poursuivre et accentuer le travail de sensibilisation et d'accompagnement des élus dans la construction de politiques culturelles afin qu'elle soit intégrée dans une logique de développement global des territoires et non comprises comme un élément accessoire.

Multiplier les échanges concrets entre territoires urbains et territoires ruraux, mais aussi entre territoires ruraux.

Valoriser les initiatives innovantes, afin qu'elles puissent essaimer et se pérenniser.

Ouvrir les politiques culturelles aux disciplines qui intéressent les jeunes. Ex : Les musiques actuelles, en se dotant d'équipement structurant permettant d'accompagner les projets.

Pérenniser les actions qualitatives.

Utiliser la culture pour nouer ou renouer du lien social. La culture constitue un axe transversal.

### ■ **Technologie de l'information et de la communication**

Développer les TIC tant en termes d'accès au haut débit et très haut débit qu'en termes d'usage sur l'ensemble du territoire.

Coordonner les actions, faire circuler l'information au niveau du Pays afin de permettre un accès équitable sur l'ensemble du territoire et représenter une force de proposition vis à vis des partenaires institutionnels.

Intégrer dans les différents projets le volet TIC.

Garantir un accès équitable et de proximité à l'ensemble de la population.

S'appuyer, mettre en réseau les structures déjà existantes et favoriser le développement de nouveaux projets.

Expérimenter de nouvelles formes d'accès aux services.

### ■ **Transports**

Assurer la promotion du covoiturage pour généraliser le plus possible cette pratique.

Rechercher les options de coordination et de réorganisation du transport à la demande avec une plus grande cohérence territoriale, et en s'adaptant aux besoins des différents types de population (ex : personnes âgées...).



## **II. Les orientations stratégiques par micro territoire**

### **■ Conques - Marcillac Vallon :**

Renforcement des bourgs-centres autonomes des deux communes  
Coordination territoriale du développement économique (zones d'activités) et du développement commercial  
Projet territorial de santé  
Projet coordonné pour les personnes âgées et l'enfance-jeunesse

### **■ L'aire urbaine de Rodez**

Renforcement la cohérence territoriale globale à travers l'avancement du SCOT  
Renforcement les démarches du développement des commerces de proximité du centre-ville  
Intégration de la politique culturelle territoriale de l'aire urbaine de Rodez dans une échelle élargie à l'ensemble du Pays  
Coordination et mise en réseau des actions et structures en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

### **■ L'axe Baraqueville / Naucelle**

Coordination des projets de soutien des commerces de proximité  
Coordination des projets de zones d'activités (contenu, modalités, infrastructure)  
Renforcement de l'attractivité des bourgs-centres autonomes  
Accompagnement d'expériences innovantes dans les formes d'accueil et les services en direction des personnes âgées  
Confrontation des propositions de transport existant (TAD, train...)  
Accroissement de l'offre d'accueil petite enfance

### **■ L'axe Cassagnes-Bégonhès / Réquista**

Renforcement de l'attractivité du centre-bourg de Réquista tout en consolidant son autonomie  
Recherche des modalités les plus appropriées pour l'intégration territoriale des communes de Cassagnes-Bégonhès  
Accompagnement d'expériences innovantes dans les formes d'accueil et les services en direction des personnes âgées et de la jeunesse



### **III. Les orientations stratégiques du Pays et le maillage territorial**

La démarche d'élaboration d'un schéma de services constitue pour le Pays une occasion exceptionnelle de renforcer sa cohérence territoriale.

Ce travail permet de **définir des enjeux**, parfois très similaires entre les différents territoires, et peut rapprocher les élus et les acteurs dans une démarche partagée et coordonnée.

La réflexion permet également d'**élargir le champ de vision et de prendre en considération certaines contraintes que la cohérence territoriale peut imposer sur des projets** (ex : les projets d'implantation des GMS) et de renforcer la volonté collective des élus pour rechercher une cohérence au niveau des différents projets et démarches (exemple : maison de santé, accès aux services publics, accueil petite enfance et politique jeunesse...).

A travers des préoccupations partagées, des **mutualisations possibles peuvent apparaître** aussi bien dans la méthode de travail, que dans les partenariats avec les structures institutionnelles, mais aussi des structures privées, pour aboutir à des possibilités de mutualisation et de coordination collectives permettant d'augmenter l'efficacité des actions.

Dans cette logique le Pays doit viser avant tout le **renforcement de cette cohérence globale** en favorisant les actions de coordination et de collaboration sur la recherche des solutions pour résoudre les problèmes constatés. Trois approches parallèles doivent être conduites pour donner une formalisation concrète aux orientations stratégiques :

- **Rechercher le schéma organisationnel le plus pertinent à l'échelle de chaque micro-territoire** permettant de **respecter leurs spécificités**, de répondre aux attentes et aux besoins exprimés par les élus, acteurs et usagers, afin d'assurer le renforcement de ces entités territoriales.
- Au niveau du bouquet des services, **des priorités doivent être fixées pour permettre d'anticiper les actions les plus pertinentes**, afin de répondre aux attentes ou aux besoins de la population en recherchant une cohérence avec les orientations retenues pour les micros territoires et avec les objectifs de la politique globale du Pays.
- **Le renforcement de la cohérence territoriale** doit favoriser la cohésion entre les 57 communes du Pays, ainsi qu'avec toutes les autres communes des alentours où les zones d'influence sont tangibles. La démarche entreprise pour trouver des solutions doit être envisagée sur une base partenariale élargie au-delà du périmètre du Pays Ruthénois.

La seconde partie de notre étude va consister principalement à formaliser les orientations à partir des priorités clairement exprimées par les élus et acteurs du territoire.



## Table des matières

<b>ÉLÉMENTS DE CADRAGE ET DE CONTEXTE.....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>I. LE CONTEXTE GEOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE DU PAYS RUTHENOIS.....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
SITUATION GEOGRAPHIQUE .....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
L'ORGANISATION DU TERRITOIRE .....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>II. DONNEES DEMOGRAPHIQUES .....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE S'EST RENFORCEE DEPUIS 1999.....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
LA MIGRATION EST LE PRINCIPAL MOTEUR DE LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE .....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
LE SOLDE NATUREL LEGEREMENT POSITIF .....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
VARIATION INEGALE DE LA POPULATION PAR TRANCHES D'AGE : UN VIEILLISSEMENT ANNONCE .....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
AUGMENTATION RAPIDE DU NOMBRE DE FOYERS FISCAUX .....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>III. RESULTAT ENQUETE AUPRES DE LA POPULATION.....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
PRESENTATION .....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
TYPOLOGIE DES PERSONNES INTERROGEEES .....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
LE NIVEAU DE FREQUENTATION SELON LES DOMAINES DE SERVICES EST TRES VARIABLE. ....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
NIVEAU DE SATISFACTION PAR DOMAINE DE SERVICES .....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
LES DOMAINES D'INSATISFACTION DIFFERENT EN FONCTION DE L'AGE .....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
LES SERVICES A AMELIORER EN PRIORITE POUR LA POPULATION .....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
LES TYPES D'AMELIORATION DEMANDES.....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
LES MODES D'ACCES.....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
EN CONCLUSION.....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>APPROCHE THEMATIQUE DU BOUQUET DE SERVICES.....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>I. OFFRE COMMERCIALE DE PROXIMITE .....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
UN TISSU ECONOMIQUE DENSE EN PAYS RUTHENOIS.....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
LES COMMERCES DE PROXIMITE : UN TISSU DENSE MAIS FRAGILISE .....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
LES ENTREPRISES ARTISANALES TRES PRESENTES SUR LE TERRITOIRE .....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
LES COMMERCES AMBULANTS, UN SERVICE INDISPENSABLE DANS DES PETITES COMMUNES .....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
LA FORTE PRESENCE DES GRANDES ET MOYENNES SURFACES.....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>SYNTHESE OFFRE COMMERCIALE DE PROXIMITE .....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>II. EMPLOI – FORMATION – INSERTION .....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
LE MARCHÉ DU TRAVAIL, LONGTEMPS CARACTERISE PAR LA PENURIE DE MAIN-D'ŒUVRE .....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
FORMATION PROFESSIONNELLE, UNE OFFRE DIVERSIFIEE.....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
INSERTION, UNE ORGANISATION DEPARTEMENTALE .....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>SYNTHESE EMPLOI - INSERTION - FORMATION.....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>III. ENFANCE – JEUNESSE.....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
DES EVOLUTIONS CONTRASTEES AU NIVEAU TERRITORIAL.....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
DES EVOLUTIONS CONTRASTEES CONCERNANT LES CATEGORIES D'AGES.....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
CES CHIFFRES MOYENS CACHENT DE GRANDES DISPARITES.....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
UN MAILLAGE SCOLAIRE RELATIVEMENT DENSE.....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>



DES EFFECTIFS IMPORTANTS EN MATERNELLE .....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
UNE PRESSION MOINS FORTE SUR LE PRIMAIRE ET DES CONDITIONS D'ACCUEIL FAVORABLES .....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
UNE COUVERTURE GENERALISEE EN MATIERE D'ACCUEIL PERISCOLAIRE.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
LA SCOLARISATION AU COLLEGE BIEN REPARTIE SUR LE TERRITOIRE.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
L'INTERNAT : UNE REALITE POUR 1/3 DES LYCEENS .....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
LES MODES DE GARDE PETITE ENFANCE .....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
UNE COUVERTURE IMPORTANTE DES RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES MAIS ENCORE INCOMPLETE.	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
UNE OFFRE QUI PARAIT « ELEVEE », MAIS DES INTERROGATIONS POUR L'AVENIR.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
UNE OFFRE GLOBALE QUI CACHE DES DESEQUILIBRES .....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
LA POLITIQUE ENFANCE, UNE POLITIQUE ESSENTIELLEMENT COMMUNALE .....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
LES POLITIQUES « JEUNESSE ».....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
UNE PRISE EN COMPTE DIFFERENCIEE SUR LE TERRITOIRE .....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
DES DEMARCHES A VALORISER .....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
DES BESOINS EXPRIMES.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
CONSTITUTION D'UN RESEAU EN DIRECTION DE LA PARENTALITE .....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
LE CLSPD : UNE INSTANCE MOBILISATRICE .....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
LES ENJEUX IDENTIFIES.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
<b>SYNTHESE ENFANCE-JEUNESSE.....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>IV. SERVICES AUX PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES.....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
LE PAYS RUTHENOIS EST GLOBALEMENT MOINS AGE QUE LE DEPARTEMENT .....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
LE SCHEMA DEPARTEMENTAL VIEILLESSE ET HANDICAP : UN DOCUMENT CADRE POUR AGIR .....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
LE PAYS RUTHENOIS A UN TAUX DE BENEFICIAIRES DE L'APA SUPERIEUR A LA MOYENNE DEPARTEMENTALE ..	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
<b>DEFINI.</b>	
LES BENEFICIAIRES DE L'APA A DOMICILE UTILISENT MAJORITAIREMENT DES SERVICES PRESTATAIRES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
LES STRUCTURES INTERVENANT A DOMICILE : UN NOUVEAU PAYSAGE SE DESSINE .....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
UNE PRESENCE VISIBLE SUR LE TERRITOIRE : ZOOM SUR L'ADMR EN AVEYRON.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
UN QUART DES HEURES APA A DOMICILE DU PAYS RUTHENOIS EST REALISE DANS LA VILLE DE RODEZ	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
LA VIE SOCIALE DES PERSONNES AGEES.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
UN BON TAUX D'EQUIPEMENT EN SERVICES ET STRUCTURES POUR LES PERSONNES HANDICAPEES .....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
L'ACCESSIBILITE DES BATIMENTS ET EQUIPEMENTS POUR LES PERSONNES HANDICAPEES : UNE PREOCCUPATION NOUVELLE PLUS QU'UNE REALITE QUOTIDIENNE.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
<b>SYNTHESE PERSONNES AGEES ET PERSONNES HANDICAPEES .....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>V. LES SERVICES DE SANTE.....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
AUCUN SECTEUR DU PAYS RUTHENOIS N'EST CLASSE EN ZONE SOUS-MEDICALISE .....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
LE PAYS RUTHENOIS DISPOSE D'UN TAUX DE MEDECINS GENERALISTES SUPERIEUR A CELUI DE L'AVEYRON.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
<b>DEFINI.</b>	
AUCUNE COMMUNE DU PAYS N'EST SITUEE A PLUS DE 20 MINUTES D'UN GENERALISTE.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
UNE DEMOGRAPHIE DES GENERALISTES A SURVEILLER .....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
UNE OFFRE DE SPECIALISTES IMPORTANTE EN PAYS RUTHENOIS, MAIS CONCENTREE SUR LE GRAND RODEZ...	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
<b>DEFINI.</b>	
QUELQUES PROFESSIONS EN TENSION.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
DES DIFFICULTES D'ACCES A LA MEDECINE DE GARDE .....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
UNE OFFRE HOSPITALIERE CONCENTREE A RODEZ.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
DES ACTIONS DE PREVENTION A RENFORCER .....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
L'ACCES A L'OFFRE DE SOINS POUR LES FAIBLES REVENUS .....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
LA SANTE AU CŒUR DE LA REFORME .....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
LES ENJEUX .....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
<b>SYNTHESE SERVICES DE SANTE .....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>VI. SERVICES PUBLICS ET ASSIMILES .....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>



DES SITUATIONS TRES DIVERSES : UNE OFFRE QUASI COMPLETE DANS LA VILLE PREFECTURE DE RODEZ ET UNE OFFRE LIMITEE A LA PRESENCE DE LA MAIRIE DANS 1/3 DES COMMUNES DU PAYS .....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
LES MAIRIES : UN POINT DE CONTACT VERS LES SERVICES ESSENTIELS DANS LES SECTEURS RURAUX ....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
UN RESEAU POSTAL MENACE .....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
UNE INQUIETUDE GENERALISEE SUR LE MAINTIEN DES SERVICES PUBLICS ET ASSIMILES.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
<b>SYNTHESE SERVICES PUBLICS ET ASSIMILES .....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>VII. CULTURE ET LOISIRS .....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
LA REALISATION RECENTE D'UN SCHEMA CULTUREL A L'ECHELLE DU PAYS .....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
DES AVANCEES SUR LES TERRITOIRES EN MATIERE DE POLITIQUE CULTURELLE .....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
UN RESEAU D'AGENTS DE DEVELOPPEMENT CULTUREL EMERGENT MAIS FRAGILE.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
QUELQUES ECHANGES SE DEVELOPPENT ENTRE URBAIN ET RURAL.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
DES INITIATIVES INNOVANTES A VALORISER ET PERENNISER .....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
DES ACTIONS EN DIRECTION DE LA POPULATION TOUT AU LONG DE L'ANNEE.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
LES MUSIQUES ACTUELLES : LE PARENT PAUVRE .....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
<b>SYNTHESE CULTURE, SPORT ET LOISIRS .....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>IV. TECHNOLOGIE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION .....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
L'ACCES AU HAUT DEBIT : QUELQUES PROBLEMES NON RESOLUS .....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
LA TECHNOLOGIE WIMAX N'A PAS RESOLU TOUS LES PROBLEMES.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
UNE NOUVELLE DEMARCHE AU NIVEAU DEPARTEMENTAL POUR RESOUDRE LES PROBLEMES D'ACCES : AVEYRON NUMERIQUE .....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
LES USAGES.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
UN CONTEXTE NATIONAL ET REGIONAL PROPICE AU DEVELOPPEMENT DU NUMERIQUE .....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
LES POINTS D'ACCES ET L'ACCOMPAGNEMENT DES USAGES UNE COUVERTURE HETEROGENE .....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
DEVELOPPEMENT DES SITES INTERNET COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
DES RESSOURCES EN MATIERE DE FORMATION EXISTENT SUR LE TERRITOIRE .....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
L'ACCES AUX TIC : UN AXE TRANSVERSAL .....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
<b>SYNTHESE TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION .....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>VIII. TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS .....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND RODEZ CONCENTRE 85% DES MOUVEMENTS ....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
LES NAVETTES DOMICILE / TRAVAIL SONT EN FORTE AUGMENTATION .....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
LE TRANSPORT COLLECTIF EST UN ENJEU MAJEUR .....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
LES PERSPECTIVES D'INTERVENTION DU PAYS RUTHENOIS.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
<b>SYNTHESE TRANSPORT ET DEPLACEMENT.....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>APPROCHE TERRITORIALE .....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>I. LA CLASSIFICATION DES COMMUNES.....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
UN SEUL POLE URBAIN : RODEZ.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
TROIS POLES URBAINS SECONDAIRES.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
CINQ BOURGS PERIURBAINS.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
TABLEAU RECAPITULATIF DE LA CLASSIFICATION DE L'AIRE URBAINE DE RODEZ .....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
SIX POLES PRINCIPAUX DE SERVICES HORS DE L'AGGLOMERATION DE RODEZ .....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
CINQ POLES SECONDAIRES, DONT DEUX A VOCATION TOURISTIQUE.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
TABLEAU RECAPITULATIF DE LA CLASSIFICATION DES COMMUNES AYANT UNE FONCTION DE POLE HORS DE L'AGGLOMERATION .....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
DIX SEPT COMMUNES AVEC SERVICES DE BASE .....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
VINGT COMMUNES PEU OU NON EQUIPEES.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.



TABLEAU RECAPITULATIF DE LA CLASSIFICATION DES DEUX CATEGORIES DE COMMUNES .....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>II. CARTOGRAPHIQUE DE LA CLASSIFICATION DES COMMUNES : MAILLAGE TERRITORIAL AU REGARD DES SERVICES DANS LE PAYS RUTHENOIS.....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>CONCLUSIONS .....</b>	<b>153</b>
<b>I. LES ENJEUX PAR SERVICES.....</b>	<b>153</b>
OFFRE COMMERCIALE .....	153
EMPLOI/FORMATION/INSERTION .....	153
ENFANCE – JEUNESSE .....	154
SERVICES AUX PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES.....	154
SANTÉ.....	154
SERVICES PUBLICS ET ASSIMILES.....	155
CULTURE/SPORT/LOISIRS .....	155
TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION .....	155
TRANSPORTS .....	155
<b>II. LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES PAR MICRO TERRITOIRE .....</b>	<b>156</b>
CONQUES - MARCILLAC VALLON : .....	156
L'AIRE URBAINE DE RODEZ .....	156
L'AXE BARAQUEVILLE / NAUCELLE .....	156
L'AXE CASSAGNES-BEGONHES / REQUISTA.....	156
<b>III. LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU PAYS ET LE MAILLAGE TERRITORIAL.....</b>	<b>157</b>
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>158</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>I</b>
<b>I. REGLEMENTATION .....</b>	<b>II</b>
<b>II. LES DIFFERENTS TYPES DE STRUCTURES D'ACCUEIL PETITE ENFANCE.....</b>	<b>III</b>
<b>III. DEFINITIONS .....</b>	<b>V</b>
<b>IV. LISTE DES SERVICES PRIS EN COMPTE DANS LE CALCUL DU COEFFICIENT .....</b>	<b>VI</b>
<b>V. TABLEAU DE SYNTHESE DES COMPETENCES DES INTERCOMMUNALITES .....</b>	<b>VII</b>
<b>VI. LISTE DES PERSONNES RENCONTREES .....</b>	<b>VIII</b>
<b>VII. LISTE DES PROJETS RECENSES DANS L'ENQUETE COMMUNALE .....</b>	<b>X</b>



# ANNEXES



## **I. Règlementation**

### **Santé**

Le projet de loi portant réforme de l'hôpital et relatif aux patients, à la santé et aux territoires, dite HPST a été adopté en première lecture à l'Assemblée nationale le 18 mars 2009 et au Sénat le 5 juin 2009. Le texte définitif de la commission mixte paritaire a été adopté les 23 et 24 juin 2009. Sa date d'application reste fixée au 1er janvier 2010. Commence maintenant le travail réglementaire avec en particulier la mise en place de l'ARS.

Les SROS définissent les territoires de santé pertinents pour les différentes activités (prévention, soins hospitaliers et ambulatoires, médico-social) en indiquant les besoins en implantations pour les soins de premier recours, notamment des centres et maisons de santé. Les SROS déterminent aussi les mesures en faveur de l'installation des professionnels de santé et des maisons de santé. Des aides peuvent être attribuées.

Les 3 schémas régionaux (SROS hospitalier et ambulatoire ; SROMS médico-social et SR prévention) seront déclinés en programmes opérationnels thématiques.

### **Enfance-jeunesse**

Des modifications récentes :

La loi de finance de la sécurité sociale 2009 apporte quelques nouveautés du côté de la petite enfance : Elle autorise les présidents des Conseils généraux à fixer à quatre, au lieu de trois auparavant, le nombre d'enfants qui peuvent simultanément être accueillis par une même assistante maternelle.

La formule d'accueil intitulée « micro-crèche » est instituée par un nouvel article du code de la santé publique (décret n° 2007-206 du 20/02/2007 paru au JO du 23/02/2007) qui fixe les normes et les conditions pour tout établissement ou service d'accueil des enfants de moins de six ans. Ce texte a récemment été modifié pour permettre la création de services expérimentaux (les micro-crèches). L'article décrivant la micro-crèche est le R.2324-47 du code de la santé publique.

Appel à projet pour expérimenter les jardins d'éveil pour les enfants de 2 à 3 ans: Lettre circulaire n° 2009-076 – appel à projet. L'expérimentation doit débuter à l'automne. Elle devrait offrir 8000 places de garde d'ici à 2012

Depuis le 1er septembre 2006, la réglementation relative à l'accueil des mineurs hors du domicile parental a changé. Elle répond à un objectif de simplification administrative et d'optimisation de la protection des mineurs accueillis hors du domicile parental.

Les nouvelles dispositions ont donc pour objet principal d'étendre l'obligation de déclaration à la totalité des accueils d'au moins 7 mineurs, proposant un hébergement hors du domicile parental, et l'introduction d'une obligation de déclaration des locaux accueillant ces mineurs. Pour ce faire, elles redéfinissent et clarifient le champ d'application réglementaire, en instaurant une typologie d'accueils plus précise, composée de 7 catégories d'accueils avec et/ou sans hébergement.



## **II. Les différents types de structures d'accueil petite enfance**

### **EAJE : Etablissement d'Accueil des Jeunes Enfants**

Les crèches collectives, les haltes-garderies, les multi-accueils et les jardins d'enfants sont regroupés sous le terme commun d'« établissements ou services d'accueil collectif des enfants de moins de six ans ». Ils proposent un accueil collectif régulier ou à temps partiel ou occasionnel d'enfants de moins de six ans par des personnels qualifiés, dans des locaux spécialement aménagés à cet effet.

### **Les crèches collectives ou « accueil collectif régulier »**

Elles proposent un accueil de type régulier, c'est à dire un accueil dont le rythme est prévu et organisé avec les parents sur plusieurs semaines.

### **La halte-garderie ou « accueil collectif occasionnel ou ponctuel »**

L'accueil collectif occasionnel s'adresse à des enfants de moins de six ans. Il est généralement de courte durée. Il est souple et permet de répondre à des besoins ponctuels d'accueil.

### **Les jardins d'enfants ou jardins d'éveil**

Les jardins d'enfants accueillent des enfants de deux à six ans. Ils présentent une formule d'accueil à mi-chemin entre la crèche et l'école maternelle.

### **La crèche familiale ou « service d'accueil familial »**

C'est une formule intermédiaire entre l'accueil collectif et l'accueil par une assistante maternelle. Communément appelée « crèche familiale », elle regroupe des assistants maternels agréés qui accueillent un à trois enfants à leur domicile. Ces assistants maternels exerçant en crèche familiale sont encadrés par une équipe de professionnels qualifiés : un médecin attaché au service d'accueil et, le cas échéant, un éducateur de jeunes enfants.

### **Le « multi - accueil »**

Aujourd'hui, près des trois quarts des équipements sont des « multi-accueils », associant le plus souvent accueil régulier et accueil occasionnel. Les établissements ou services « multi -accueil » associent différentes formules d'accueil : accueil à temps partiel, accueil ponctuel ou en urgence, ou crèche / halte-garderie et crèche familiales. On les retrouve aussi sous la dénomination de « maisons de la petite enfance ». Des structures passerelles avec l'école maternelle, des lieux d'accueil parents-enfants, un accueil périscolaire, des relais assistants maternels, des services de garde à domicile ou encore des lieux d'éveil, peuvent également être associés aux services d'accueil familial.

### **La micro-crèche**

La micro-crèche ou mini crèche est un terme général qui décrit une nouvelle formule de service d'accueil. La micro-crèche regroupe au sein d'un local trois professionnels accueillant au maximum 9 enfants, de moins de 6 ans. Le local doit être suffisamment sécurisé pour l'accueil de jeunes enfants. Il peut d'agir d'une maison,



d'un appartement, etc., soit directement loué par les créateurs de la micro-crèche, soit mis à disposition par la commune.

## **RAM**

Les relais assistantes maternelles (Ram) sont des lieux d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance. Le gestionnaire peut être une collectivité territoriale (commune, communauté de communes), un centre communal ou intercommunal d'action sociale, une association, une mutuelle, etc.

Les Ram sont animées par une professionnelle de la petite enfance. Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil. Les Ram apportent aux assistantes maternelles un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences.

Les ateliers éducatifs (ateliers de musique, activités manuelles, etc.) proposés par les Ram constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis par des assistantes maternelles.

La caisse d'Allocations familiales et, le cas échéant, la caisse de Mutualité sociale agricole participent au financement des Ram en versant au gestionnaire une aide destinée à couvrir une partie des frais de fonctionnement



### III. Définitions

#### **1 pôle urbain :**

Rodez, Préfecture avec tous les services

- 1/3 de l'offre avec près de 960 services;
- coefficient de 37‰ supérieur à la moyenne du Pays : 29‰

#### **3 pôles urbains secondaires**

- de 96 à 270 services ;
- coefficient de 37‰ indiquant une zone d'attractivité forte.
- On y trouve notamment une importante offre commerciale

#### **5 bourgs périurbains**

- de 25 à 50 services ;
- coefficient inférieur à 29‰ (moyenne Pays) indiquant que l'offre s'adresse principalement aux habitants de la commune
- proximité de Rodez

#### **6 pôles principaux**

- de 46 à 125 services;
- coefficient supérieur à 41‰.
- On y trouve une offre commerciale variée le plus souvent, collèges, équipements culturels, centres de secours, offre de santé...

#### **5 pôles secondaires dont 2 touristiques**

- de 25 à 45 services;
- coefficient supérieur à 29‰ (sauf Saint Christophe Vallon mais 30 services).
- On y trouve le plus souvent une école, plusieurs professionnels de santé (généralistes, infirmiers, dentistes, kinésithérapeute et pharmacie), des commerces et services commerciaux de proximité, un point postal
- Cas des pôles touristiques : un fort coefficient et une faible population permanente

#### **17 communes avec services de base**

- de 6 à 21 services ;
- coefficient inférieur à 29‰
- On y trouve le plus souvent une école, un point postal mais la différence avec les communes peu ou pas équipées vient du nombre de commerces et services commerciaux plus élevés

#### **Communes peu ou pas équipées**

- Moins de 5 services;
- Coefficient toujours inférieur à 29‰ et le plus souvent à 12‰.
- Les quelques services à disposition des habitants sont bien sur la mairie, parfois un point postal et une école et quelques commerces et services commerciaux



## **IV. Liste des services pris en compte dans le calcul du coefficient**

### **Pour les écoles :**

- Nombre d'école maternelle
- Nombre d'école élémentaire
- Nombre d'école primaire privée
- Nombre de Collège

### **Pour l'accueil enfance :**

- Nombre de structures EAJE
- Nombre d'ETP par RAM
- Présence d'un Centre social
- Présence de MLJ, PIJ

### **Pour la culture :**

- Nombre de galeries, lieu d'expo arts plastique
- Présence de cinéma
- Présence de salles de spectacles
- Présence d'écoles musique et danse
- Livre et lecture :
  - 1 = biblio niveau 1 ;
  - 0,5 = biblio niveau 2 ;
  - 0,25 = biblio niveau 3 ;
  - 0,10 = points lecture, dépôts ;
  - 2 = médiathèque

### **Pour les professionnels et services de santé**

- Nombre ou présence de généralistes, dentistes, kinésithérapeutes, pédicures, orthophonistes, infirmiers, pharmacies, laboratoires, ophtalmologistes, cardiologues, pédiatres, radiologues, autres médecins, sage-femme, orthoptistes.

### **Pour personnes âgées :**

- Présence et nombre d'établissements d'accueil

### **Pour les services publics et assimilés :**

- Présence de Points postaux : bureaux de Poste, Agence Postale Communale, Relais de Service Public
- Présence d'une Boutique France Télécom
- Présence d'une Gendarmerie
- Présence de Service route CG
- Présence du Trésor public
- Présence des Services fiscaux
- Présence de la Mairie
- Présence d'un siège de Communauté de Communes ou d'Agglomération

### **Pour les commerces et services de proximité<sup>1</sup>**

- Nombre de commerces sédentaires : Alimentation, Boulangerie, Boucherie, Fruits et légumes, Poissonnerie, Bar-Restaurant, Presse-Tabac, Equipement de la personne, Equipement de la maison, Automobile
- Nombre d'artisans (pas tous les artisans seulement ceux qui propose un service de proximité) : Alimentaires (sans double compte avec la CCI), coiffeurs, esthéticiens, garagistes, taxis, plombiers, électriciens.

---

<sup>1</sup> Les commerces ambulants n'ont pas été pris en compte dans ce calcul



## V. Tableau de synthèse des compétences des intercommunalités

	SIVOM de Conques	CC Causse et Vallon de Marcollac	CC du Pays Baraquevillois	CC du Naucellois	CC du Réquistanais	CC Viaur Céor Lagast	CA du Grand Rodez
Aménagement de l'espace							
Développement économique							
Protection et mise en valeur de l'environnement							
gestion des cours d'eaux							
Déchets ménagers							
Collecte et traitement							
Tri sélectif							
Déchetterie							
Service Public Assainissement non collectif							
Service Public Assainissement collectif							
Voirie d'intérêt intercommunautaire							
Equipements culturels et sportifs							
piscines							
écoles de musique							
bibliothèques							
Equipements scolaires							
dont transport scolaire							
Petite enfance							
Politique du logement et du cadre de vie							
TAD							
Aménagement de sites touristiques							
Service incendie et secours							
Relais et dessert TV							

compétences existantes	
compétences partielles mais existantes	
compétences en cours de réflexion	



## VI. Liste des personnes rencontrées

Structures référentes	Personnes ressources	Qui	Quand
<b>UDAF</b>	M DESCROZAILLE - Administrateur UDAF	C. Claustre	27/05/2009
<b>Centre social de Naucelle</b>	Mme ESPIE - Directrice de la MFR	C. Claustre	05/06/2009
<b>CAF</b>	M RATAILLE - CAF	C. Claustre	19/05/2009
<b>CAF</b>	Mme LABRO	C. Claustre	04/06/2009
<b>ADMR</b>	Mme SABATIER	I. Farges	09/06/2009
<b>PRE de Marcillac</b>	Mme CAZAL	P. Ulrich	18/06/2009
<b>Conseil Général</b>	Mme BALDIT	I. Farges	07/09/2009
<b>MSA</b>	M LEBRUN	C. Claustre	09/07/2009
<b>DDASS</b>	Mme VINEL et Mme BADOUX	I. Farges	07/09/2009
<b>Préfecture</b>	M LACROIX et Mme FELENQ	C. Claustre	01/06/2009
<b>Association des commerçants de l'Aveyron</b>	M BESSOU (président)	P. Ulrich	29/06/2009
<b>CDAS</b>	M ROZIERE	P. Ulrich	17/06/2009
<b>Association des Maires de l'Aveyron</b>	M GRIMAL (Maire de Curan)	C. Claustre	05/06/2009
Communes	Maire/Secrétaire	Qui	Quand
<b>DRUELLE</b>	Maire : Patrick GAYRARD	I. Farges	09/06/2009
	Secrétaire : Marie CLERMONT		
<b>LUC-LA-PRIMAUBE</b>	M : Jean-Philippe SADOUL	I. Farges	08/06/2009
	S : Frédérique VAUTIER		
<b>MONASTERE (Le)</b>	M : Michel GANTOU	I. Farges	22/06/2009
	S : Geneviève AMANS		
<b>OLEMPS</b>	M : Sylvie LOPEZ	en attente	
	S : Cathya BLANC		
<b>ONET LE CHATEAU</b>	M : Fabrice GENIEZ	I. Farges	09/06/2009
	S : M CORTIJO		
<b>RODEZ</b>	M : Christian TEYSSÉDRE	P. Ulrich	18/06/2009
	S : M CHINCHOLLES		
<b>SEBAZAC CONCOURES</b>	M : Florence CAYLA	C. Claustre	25/05/2009
	S : Christian GRES		
Intercommunalités	Président/Secrétaire général	Qui	Quand
<b>SIVOM de Conques</b>	Mme Rols	C. Claustre	05/06/2009



<b>C de C du Réquistanais</b>	M Bula et Mme Vidal	C. Claustre	05/06/2009
<b>C de C du Naucellois</b>	Mme Blanc et Mme Sudres	I. Farges	08/06/2009
<b>C de C du Pays Baraquevillois</b>	M BOU et M ACIER	P. Ulrich	03/06/2009
<b>C de C Viaur Céor Lagast</b>	M Vergnes et M Lelièvre	P. Ulrich	03/06/2009
<b>C de C Causse et Vallon de Marcillac</b>	M Hourdequin et Mme Wilfrid	P. Ulrich	17/06/2009
<b>CA du Grand Rodez</b>	Mme Cayla	P. Ulrich	08/06/2009
<b>CA du Grand Rodez</b>	Mme MOLINIE (développement économique, enseignement supérieur, tourisme)	M. MOULY	09/06/2009

## VII. Liste des projets recensés dans l'enquête communale

Communes	Commerces et services de proximité	Enfance-jeunesse	TIC	Personnes âgées et handicapées	Culture Sport et loisirs	Services publics et assimilés	Transports	Santé
<b>SIVOM de Conques</b>								
<b>Conques</b>				Développer l'accès du site aux différents handicaps		Réflexion sur une agence postale à la demande de La Poste		
<b>Grand Vabre</b>	1 restaurant supplémentaire	Salle de restauration pour les enfants		Aménagement d'une bibliothèque et d'une salle d'animation pour le 3ème âge	Aménagement d'une bibliothèque et d'une salle d'animation pour le 3 <sup>ème</sup> âge			Construction d'une maison des services avec salle de soins pour les médecins et infirmières
<b>Saint-Cyprien-sur-Dourdou</b>		Projet pour la petite enfance et Projet école		Remise en conformité de la mairie notamment pour l'accès handicapé				
<b>Saint-Félix-de-Lunel</b>				Projet de foyer logement - Ecole : projet d'accessibilité aux handicapés				
<b>Sénergues</b>		Aménagement d'une salle de motricité pour les cycles maternelle - Enquête sur les besoins en garderie périscolaire	Création d'un site Internet	Réflexion sur un projet d'accueil familial pour personnes dépendantes				

Communes	Commerces et services de proximité	Enfance-jeunesse	TIC	Personnes âgées et handicapées	Culture Sport et loisirs	Services publics et assimilés	Transports	Santé
<b>CC du Causse et Vallon de Marcillac</b>								
<b>Balsac</b>	Bar/Restaurant en cours de réouverture. Recherche d'un gérant	Réflexion intercommunale sur la petite enfance						
<b>Clairvaux d'Aveyron</b>		Réflexion intercommunale sur la petite enfance	espace d'accès internet envisagé à la bibliothèque			Création d'une maison des services (mairie, bibliothèque, agence postale communale...)		
<b>Marcillac Vallon</b>		Réflexion intercommunale sur la petite enfance	Animations TIC dans les maisons de retraite et animation itinérante sur les différentes communes	Animations TIC dans les maisons de retraite et animation itinérante sur les différentes communes				
<b>Muret-le-Château</b>		Réflexion intercommunale sur la petite enfance						Etude d'implantation d'une maison de santé à Villecomtal
<b>Pruines</b>		Réflexion intercommunale sur la petite enfance						

Communes	Commerces et services de proximité	Enfance-jeunesse	TIC	Personnes âgées et handicapées	Culture Sport et loisirs	Services publics et assimilés	Transports	Santé
<b>Saint-Christophe-Vallon</b>		Construction d'une nouvelle garderie - Réflexion intercommunale sur la petite enfance	Projet de site Internet avec le SMICA					
<b>Salles-la-Source</b>		Réflexion intercommunale sur la petite enfance	Développement de l'atelier multimédia avec le Créneau					
<b>Valady</b>		Association Le Créneau pour les jeunes-ado, basée à Salles La Source pourrait s'étendre à Valady						Réflexion sur une maison médicale pour accueillir un ou plusieurs médecins et des infirmières
<b>CC du Pays Baraquevillois</b>								
<b>Camboulazet</b>	Projet d'installation d'une pizzeria ambulante				Projet de bibliothèque intercommunale éclatée			
<b>Gramond</b>		Projet de réouverture de l'école	Amélioration de l'accessibilité à Internet dans la commune - Projet de création d'un poste informatique pour la population		Projet de bibliothèque intercommunale éclatée			

Communes	Commerces et services de proximité	Enfance-jeunesse	TIC	Personnes âgées et handicapées	Culture Sport et loisirs	Services publics et assimilés	Transports	Santé
Moyrazès			Intégration d'un accès internet/multimédia à la bibliothèque		Projet de bibliothèque intercommunale éclatée Projet d'aménagement d'une grange pour créer un espace "artistique, culturel et musical"			
Pradinas					Projet de bibliothèque intercommunale éclatée Projet intercommunal de construction d'un nouveau musée au niveau du Parc animalier		Réflexion sur la TAD et la liaison avec Rieupeyroux	
<b>CC du Naucellois</b>								
Camjac		Agrandissement de l'école		Projet intercommunal de construction d'un ensemble intergénérationnel à Frons				

Communes	Commerces et services de proximité	Enfance-jeunesse	TIC	Personnes âgées et handicapées	Culture Sport et loisirs	Services publics et assimilés	Transports	Santé
<b>Naucelle</b>						Regroupement de toutes les permanences au Centre Social (CSCN)	Construction d'une piste cyclable entre le centre et le quartier de la gare dans le cadre de la mise en 2 x 2 voies de la RN.88	Regroupement de toutes les permanences au Centre Social (CSCN)
<b>CC du Requistanais</b>								
<b>Réquista</b>								Projet de maison médicale
<b>La Selve</b>				Mise en accessibilité de la mairie pour les personnes handicapées				
<b>Lédergues</b>	Projet d'installation d'une pizzeria ambulante			Trouver une solution locale pour l'accueil des personnes âgées				
<b>CC de Cassagnes - Bégonhès</b>								
<b>Calmont</b>		Projet de cantine - garderie-RAM à Ceignac - Réflexion pour l'aménagement et la localisation d'un lieu de rencontre pour les jeunes	Projet de site internet	Prise en compte de l'accessibilité dans le cadre de l'opération cœur de village de Ceignac (places de stationnement)				

Communes	Commerces et services de proximité	Enfance-jeunesse	TIC	Personnes âgées et handicapées	Culture Sport et loisirs	Services publics et assimilés	Transports	Santé
Cassagnes-Bégonhès					Dynamisation de la bibliothèque par la réalisation d'une nouvelle structure			
Comps-la-Grand-Ville	Installation d'une boulangerie bio - Projet de bar associatif 2010	Projet d'accueil des 6-11 ans le mercredi puis réflexion accueil 3-6 ans au niveau communal	Projet de salle multimédia - Réponse à l'appel à projet de l'éducation nationale "Ecole numérique rural"	Maison 3ème âge et agrandissement de la salle des fêtes avec accessibilité au handicap	Projet de bibliothèque avec Cassagnes-Bégonhès			
Salmiech	Projet de déplacement du bar et souhait de mettre en place un petit marché bimensuel	Mise en place de la garderie collective						
<b>Communauté d'Agglomération de Grand Rodez</b>								
Druelle		Elaborer des animations pour les jeunes et les préados communaux (11 à 15 ans) - Aménagements d'espaces extérieurs dédiés à la petite enfance et aux jeunes		Construction d'un nouvel Hôtel de Ville accessible aux handicapés - Projet privé de résidence pour les personnes âgées (type sénioriales)				

Communes	Commerces et services de proximité	Enfance-jeunesse	TIC	Personnes âgées et handicapées	Culture Sport et loisirs	Services publics et assimilés	Transports	Santé
<b>Onet-le-Château</b>	Réflexion sur chantier insertion et épicerie sociale et solidaire	Réflexion jardin d'enfants, d'éveil - Transformation de l'Association d'animation en MJC		Réflexion sur une résidence sénior près de l'EHPAD - Commission d'accessibilité pour handicap	Projet de théâtre, salles de cinéma, extension médiathèque et développement de liens avec autres communes notamment rurales		Réflexion en lien avec le projet de la CAGR	
<b>Sébazac-Concourès</b>	Extension de la zone commerciale	Réflexion sur l'opportunité de création d'un jardin d'éveil						Accompagnement d'un projet privé de regroupement entre kiné et autres professionnels de santé

**L'étude du Schéma de services du Pays Ruthénois a été réalisée par**

***Peter ULRICH, cabinet Fact Consultants***

Le Tréparel – 34360 Assignan – 04 67 38 25 45 – [peter.ulrich@wanadoo.fr](mailto:peter.ulrich@wanadoo.fr) - N°SIRET38059187500022

***Catherine CLAUSTRE, cabinet Latitude.C***

18 rue de Bazeilles 11200 Lézignan Corbières – 04 68 27 59 61 – [c.claustre@laposte.net](mailto:c.claustre@laposte.net) - N°SIRET 43346498900022

***Isabelle FARGES, consultante***

Cave de Constans – 11 330 Massac – 04 68 70 02 25 – [fargesisabelle@wanadoo.fr](mailto:fargesisabelle@wanadoo.fr) - N°SIRET 48949459100014

***Elodie SOLE, cartographe***

Domaine le Rivage bas – 11110 Coursan – 04 68 45 21 97 - [elodiealary@yahoo.fr](mailto:elodiealary@yahoo.fr) - N°SIRET 51433328500013